



Diane Bourgeois

Députée de la circonscription
de Terrebonne-Blainville
Porte-parole du Bloc Québécois
en matière de Travaux publics
et Services gouvernementaux

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Modifications à l'assurance-emploi

« C-50 NE RÉPOND PAS AUX BESOINS DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC »

Diane Bourgeois

Terrebonne – Le jeudi 8 octobre 2009. La députée de Terrebonne-Blainville, **Diane Bourgeois**, dénonce les demi-vérités véhiculées par les conservateurs concernant le projet de loi C-50 qui vise à prolonger les prestations jusqu'à 20 semaines, pour les travailleurs de longue date. Elle réitère par la même occasion la nécessité de procéder à une réforme complète de l'assurance-emploi afin d'améliorer l'accessibilité pour tous les salariés mis en difficulté par la crise économique; qu'ils soient jeunes ou âgés, issus du secteur forestier, touristique ou manufacturier.

« La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences prétend que les modifications entraînées par C-50 permettront à 190 000 travailleurs de bénéficier de plus longues périodes de prestations, mais le gouvernement est incapable d'avancer une explication satisfaisante pour démontrer la véracité de ses chiffres », a dénoncé **Diane Bourgeois**. « En dépit des demandes insistantes du Bloc Québécois, les fonctionnaires fédéraux ont eux-mêmes été incapables de justifier devant le comité parlementaire les chiffres lancés par la ministre au sujet des employés qui seront touchés par les réformes. Au moment où 1,6 million de travailleurs sont au chômage, le gouvernement Harper tente encore une fois de trafiquer la vérité pour camoufler son absence de volonté d'aider les travailleurs, surtout ceux du Québec, ce qui justifie les craintes du Bloc Québécois et de plusieurs organismes du Québec », a poursuivi **Diane Bourgeois**.

« Le Bloc Québécois est extrêmement préoccupé du fait que C-50 n'aura que peu d'impact au Québec. Le gouvernement Harper est incapable de préciser quelles régions profiteront des modifications entraînées par C-50. C'est parce qu'il en va de son intérêt de ne pas apporter ces précisions. Encore une fois, on fait face à une initiative qui a été dessinée sur mesure pour les salariés de l'industrie automobile concentrée en Ontario. Ce gouvernement sait très bien que la très large majorité des travailleurs de l'industrie forestière ne répondront pas aux critères particuliers de C-50 qui, rappelons-le, vise les travailleurs de longue date, c'est-à-dire ceux qui, auparavant, avaient une sécurité d'emploi et qui, par conséquent, n'avaient jamais eu à réclamer de prestations. La seule solution aux besoins du Québec c'est une réforme globale de l'assurance-emploi qui comprend notamment une amélioration de l'accessibilité et l'élimination du délai de carence, comme le réclame depuis longtemps le Bloc Québécois », a conclu **Diane Bourgeois**.

– 30 –

Renseignements :

Karine Rossignol
Adjointe aux communications pour
Diane Bourgeois, Députée de Terrebonne-Blainville
Téléphone : 450 965-9417
Cellulaire : 514 297-7032
www.dianebourgeois.org

CIRCONSCRIPTION
de Terrebonne-Blainville
3859, Montée Gagnon
Terrebonne (Québec) J6Y 1K8
Téléphone: 450.965.9417
Télécopieur: 450.965.7742
Courriel:bourgd1@parl.gc.ca

OTTAWA
Édifice de la justice, suite 210
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Téléphone: 613.947.4788
Télécopieur: 613.947.4879
Courriel: bourgd0@parl.gc.ca

